

**Compte-rendu synthétique de la réunion du comité syndical
du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon
du 14 octobre 2021 à Comps sur Artuby**

FORMATION PLENIERE

Membres du comité syndical présents :

- Jean-Pierre BAGARRE, Aiguines
- Jean-Marie PAUTRAT, Allons
- Marie-Christine TERRASSON, Aups
- Liliane MONTALAND, Bargème
- Corinne PELLOQUIN, Bauduen
- Gérard COLOMP, Blioux
- Amélie ROUVIER, Brenon
- Philippe MARANGES, Castellane
- Yves CAMOIN, Marie-José GAYMARD, Comps sur Artuby
- Gilles LOMBARD, Ginasservis
- Annick BATTESTI, La Bastide
- Raymonde CARLETTI, La Martre
- Muriel GILLET, La Verdère
- Jean-Paul ROUX, Le Bourguet
- Pierre TAMBOURIN, Moissac-Bellevue
- Gérard BOUIX, Peyroules
- Elisabeth SACIER, Puimoisson
- Jacques ESPITALIER, Quinson
- Alain COCUAUD, Roumoules
- Jean-Marc BERARD, Sillans la cascade
- François GERIN-JEAN, St André les Alpes
- Paul CORBIER, St Julien du Verdon
- Bernard CLAP, Gilbert SUZAN, Rosalie POZZO, Trigance
- Yana BREZINA, La Roque Esclapon
- Alain BARALE, Dracénié Provence Verdon Agglomération
- Marie-Françoise BONNAVENTURE, communauté de communes lacs et Gorges du Verdon
- Jean MAZZOLI, communauté de communes Alpes Provence Verdon
- Jean FLORIMOND, Communauté de communes du pays de Fayence
- Sophie VAGINAY-RICOURT, Georges BOTELLA, Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

FORMATION PLENIERE

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 2 septembre 2021 à Peyroules

2. Modification tableau des effectifs

Sur la base des profils de poste détaillés qui étaient joints à l'ordre du jour, les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé :

- la création d'un poste permanent de « chef de secteur écoparc – valorisation de la randonnée » sur le grade de technicien territorial ;
- la mise en place d'un contrat de projet de 24 mois pour un(e) Technicien(ne) zones humides et atlas communaux de la biodiversité.

FORMATION CHARTE du PARC

3. Révision de la Charte

Dans le cadre du processus d'élaboration de la nouvelle Charte du Parc, et en vue de la validation du projet de Charte prévue en Comité syndical le 16 décembre prochain, plusieurs points ont été débattus et mis au point :

- Retour sur le calendrier de la révision et sur les avis reçus suite à la sollicitation de relecture des fiches orientation
- Finalisation des échanges du CS du 24 juin sur la nouvelle position du Parc concernant le développement du photovoltaïque industriel au sol, et notamment la question du statut foncier
- Amendements et validation d'une proposition d'une mesure relative à la maîtrise des loisirs motorisés, intégrant l'évolution des pratiques, et aux activités aériennes commerciales et de loisir sur le territoire du Parc
- Validation de l'évolution de certaines instances participatives du Parc

Pour affichage,

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
A Moustiers Sainte Marie, le 21 octobre 2021

Le Président
Bernard CLAP

